

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Plus de chaises autour de la table peut-être?

2265

Mme ELIZABETH HUNT :

Oui, c'est quoi l'expression? C'est comme quand on a plus d'abondance, ce n'est pas le mot, mais on ne bâtit pas des murs, on crée une plus longue table. Je me rappelle pas de l'expression exactement, mais c'est quelque chose comme ça.

2270

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Écoutez, merci infiniment pour votre opinion.

2275

Mme ELIZABETH HUNT :

Merci.

2280

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup, bonne fin de soirée. Nous allons maintenant accueillir madame Jeanne Ngo Libong de Enfam Québec. Est-ce que j'ai massacré votre nom, Madame?

2285

Mme JEANNE NGO LIBONG :

Non, vous avez très bien lu, c'est très surprenant.

2290

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Ah! Pourtant je ne l'ai que lu! Bonsoir.

2295

Mme JEANNE NGO LIBONG :

Bonsoir, merci pour l'opportunité qui m'est donnée de parler de quelque chose qui me tient beaucoup à cœur.

2300

Donc, je vais parler aujourd'hui de l'organisme Entraide des familles, Enfam Québec. Donc, c'est un organisme que j'ai cofondé en 2014, donc qui a pour objectif d'aider les familles qui se trouvent dans la municipalité de Saint-Laurent et dans des quartiers, pour aider les familles qui proviennent des quartiers défavorisés comme Norgate, Wagold, Grenet, Marcel-Laurin, place Benoît, Antique, Terrasses Fleury, Meilleure, ce sont des quartiers reconnus sur le plan national, que ce soit au Québec ou au Canada pour être des coins défavorisés. Et dans ces quartiers, nous avons des minorités visibles qui représentent environ 80% de la population. Et ces populations, ces familles, ces personnes sont privées de divers services. Il y a diverses raisons qui expliquent ce phénomène-là.

2305

2310

Alors de 2015 à 2019, nous avons offert des services à plus de 400 familles. Donc, près de 175 jeunes de 5 à 18 ans ont été encadrés par un de nos projets. Donc, nous avons une façon particulière de rejoindre les familles, c'est que nous faisons du porte à porte. Pourquoi? Parce que très souvent dans certains de ces quartiers, il n'y a pas de transports en commun.

2315

Donc il y en a beaucoup qui ne sortent pas de leur coin parce que c'est enclavé. Donc, nous avons rejoint plusieurs familles, surtout les familles qui ont plus de cinq personnes. Parce que ce sont ces familles-là qui vivent dans ces coins où on a facilement un 4 ½, un 5 ½, un 6 ½ à un coût bas.

2320

2325 Donc, qu'est-ce que nous avons fait depuis 2014? Nous avons fourni du mobilier de maison, des fournitures scolaires, des paniers de Noël, des vêtements. Nous organisons des camps comme le camp de relâche, les camps de jours à 50\$ la semaine, alors que la municipalité de Saint-Laurent les fait à 125\$ la semaine. Ou alors les fait gratuitement, mais quand c'est fait gratuitement, c'est avec des activités sans attrait, sans surveillance et sans supervision.

2330 Dons nous référons les familles vers les ressources du milieu. Nous organisons des ateliers pour les parents pour leur permettre de faire un suivi optimal pour leurs enfants. Nous organisons les fêtes de la Saint-Jean, la cabane à sucre, pour faciliter l'intégration des familles aux réalités québécoises.

2335 Mais, de 2015 à 2019, quel soutien nous avons reçu de la ville de Montréal? Malgré les 23 projets que nous avons soumis, nous avons reçu environ 1250 \$ de la ville de Montréal dans le programme de subvention aux OBNL locataires. Nous avons reçu 1000 \$ de la ville de Saint-Laurent de 2015 à 2019.

2340 Et pourtant, nous avons eu des dépenses d'environ 220 000 \$ constitués des dons des particuliers, sensibles à la détresse des familles. Malgré notre détermination, notre résilience, nous n'avons pas de ressources aujourd'hui pour payer un loyer, pour un bureau, pour des espaces pour offrir des ateliers et assurer la pérennité des services qui nous sont offerts.

2345 Donc, jusqu'à présent nous n'avons pas eu par exemple la reconnaissance de la ville de Saint-Laurent, ni de la ville de Montréal. À ces reconnaissances sont liées des subventions bien précises. Donc, nous avons ici le cas de cet organisme. Nous avons décidé de participer à cette consultation pour présenter cet aspect des choses. Quand bien même, il y a des services qui sont disponibles pour les personnes des minorités visibles, ces organismes-là ne sont pas financés parce qu'il y a une iniquité dans la façon de faire.

2350 Nous nous sommes plaint, nous avons rejoint plusieurs instances, nous n'avons pas abouti à des résultats intéressants. Et donc, de plus en plus, à cause du fait que nous manquons de ressources, il y a plusieurs familles défavorisées des minorités visibles qui sont privées d'un certain nombre d'informations et de ressources.

2355 Je vous remercie.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2360 Ce que vous avez à recommander à la ville, bien sûr, concerne votre propre organisme que je comprends vous tenez à bout de bras. Est-ce que vous avez une recommandation précise parce qu'actuellement il y a des consultations qui vont se faire sur un nouveau plan de la ville de Montréal d'accréditation des ressources communautaires. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez recommander à la ville?

2365 **Mme JEANNE NGO LIBONG :**

 Oui. La première recommandation que nous voulons faire, c'est que la ville prenne le temps d'évaluer l'impact des subventions qui sont données sur le terrain, pour évaluer l'efficacité et la bonne utilisation des subventions qui sont données. Ça c'est la première recommandation.

2370 La deuxième recommandation, c'est que nous aimerions que la ville associe à la prise de décision des personnes issues des organismes qui travaillent sur le terrain, pour prendre en compte les besoins et les préoccupations des personnes.

2375 La troisième recommandation que je vais faire, c'est qu'il est important que la ville considère le point de vue des acteurs du terrain lorsqu'ils mettent en places des politiques et des programmes. Parce que très souvent ce qu'il se passe c'est que certains programmes ne répondent pas aux besoins des personnes qui vivent avec des problématiques diverses. Or, si la

2380

ville peut faire un feedback constant, elle se rendrait compte de l'impact ou de la mesure d'efficacité d'un des programmes ou d'une des politiques qui sont mis en place.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2385

Merci beaucoup. Oui, Judy.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Avez-vous reçu des justifications de la part de la ville pour le refus des subventions?

2390

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2395

Habituellement, ils ne donnent pas des justificatifs en tant que tels. La phrase qui est toujours dite ça se fait en un paragraphe : « Nous avons bien reçu votre projet, il est très pertinent, il est intéressant, mais nous avons reçu, par exemple, 300 demandes de projets et nous n'avions que tel montant. » Et on dit après qu'on verra l'année prochaine. Et l'année prochaine on recommence.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2400

Vous êtes subventionnés par d'autres paliers du gouvernement ou est-ce que vous recevez des subventions?

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2405

Non.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2410

Aucun autre palier gouvernemental non plus?

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2415

Non. Non. Mais les besoins sont là, les besoins sont... quand les personnes arrivent, les familles arrivent, les familles sont très souvent confrontées à des problèmes inimaginables. Pas de mobiliers de maison, pas de fournitures scolaires, pas de vêtements. Et très souvent même, j'aime raconter cette anecdote en disant que lorsque quelqu'un arrive à Montréal, pour la plupart des organismes qui travaillent à l'accueil, on se dit que ça va de soi que cette personne sait comment s'orienter.

2420

Mais moi j'ai été en contact avec plusieurs familles qui arrivent et qui chaque fois qu'elles entrent dans un autobus ou dans le métro, achètent de nouveau le billet. Parce que la petite carte OPUS, personne n'a pris le temps de leur expliquer que non, on achète la carte OPUS, on la charge et c'est avec ça qu'on se déplace. Non, ils viennent, ils assistent à la semaine de l'intégration et y a plusieurs choses que ces familles ne connaissent pas, que ces personnes ne connaissent pas.

2425

C'est la même chose quand il s'agit de l'encadrement des jeunes. Ils viennent d'un système scolaire complètement différent. Ils ne comprennent pas ce qu'il se passe. Ils reçoivent tout le temps des convocations à l'école parce qu'on se plaint d'eux : « non, la boîte à lunch de l'enfant n'est pas conforme au programme de la nutrition, vous lui avez mis telle affaire ce n'est pas un aliment santé ».

2430

Et les parents sont confrontés à une situation de même. Mais c'est comme ça que nous on a l'habitude de nourrir nos enfants! Oui, mais Madame ce n'est pas comme ça que vous allez faire sa boîte à lunch. Et le parent est tout courroucé, il ne comprend pas ce qu'il se passe. Mais c'est quoi cette histoire? Pourquoi on lui impose une façon de faire sa boîte à lunch? Voilà autant

2435

2440

de problématiques que les familles vivent au quotidien mais qui passent au-dessus de ce qui est déjà établi.

2445

Et malheureusement, les organismes qui ont pignon sur rue, qui ont les plus grosses subventions, c'est les organismes qui sont là depuis 30 ans et donc elles sont prioritaires. Alors nous, nous disons que nous ne pouvons pas continuer à maintenir la même enveloppe, il faudrait que l'enveloppe augmente parce que la population qui a besoin de soutien, elle aussi elle a augmenté. Et les problématiques, les enjeux sont diversifiés et sont nouveaux.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2450

Juste, toujours là-dessus un peu pour clarifier les choses, le processus d'acceptation et de refus des demandes de financement, est-ce qu'elles sont faites simplement via les fonctionnaires ou savez-vous s'il y a un comité annuel demandé par la ville pour choisir. Est-ce que vous êtes au courant de la façon dont les choses, dont les projets sont acceptés ou refusés? Est-ce qu'on vous le dit, ça? Est-ce que la ville vous informe de ça?

2455

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2460

Habituellement, c'est juste dans le formulaire de projet, ils disent qu'il y aura un comité qui va sélectionner les projets et voici les critères. Mais ce qui est un peu curieux, c'est que au fil des années, on se rend compte que ce sont les mêmes organismes qui ont les mêmes budgets avec les mêmes montants.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2465

D'accord. Est-ce qu'à ce moment-là, on vous parle des critères, n'est-ce pas c'est marqué dans les critères, est-ce que vous essayez bien sûr de satisfaire aux critères et j'imagine que là-dedans il y a la notoriété de l'organisme aussi, il y a la crédibilité, et il y a le projet. Il y a des critères qui concernent les projets, il y a des critères qui concernent l'organisme requérant.

2470 Est-ce que vous êtes informée de ça, est-ce qu'il y a des services de la ville de Montréal ou de l'arrondissement qui vous expliquent dans le détail? Parce qu'effectivement, si année après année les choses se passent comme ça, vous devriez comprendre pourquoi vous ne l'avez pas. Est-ce qu'on vous explique comment?

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2475

Depuis, en fait depuis que moi je suis là, je n'ai pas vu d'explications en tant que telles. Mais l'année dernière par exemple, pour le programme Montréal interculturel, pour la première fois ils ont pris soin de convoquer les organismes pour expliquer le processus. Mais ça, c'est juste pour cet appel à projets. Et c'est des appels à projets pour des financements de moins de 5 000 \$.

2480

Mais pour les autres financements importants, qui vraiment font la différence et qui permettent aux organismes de faire des services consistants et importants qui impactent les vies, qui font des changements, il n'y a pas ce genre d'explications.

2485

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Moi c'est juste pour clarifier. Vous dites qu'il n'y a pas ce genre d'explications, mais vous le demandez quand même?

2490

Mme JEANNE NGO LIBONG :

Oui, absolument.

2495

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Et ils vous disent non?

Mme JEANNE NGO LIBONG :

2500

Non. Parce que ce qu'il se passe c'est que les organismes qui sont là depuis des années, ils ont compris comment ça fonctionne. Quand je dis comment ça fonctionne, ça veut dire en termes de rapports relationnels avec les différents comités. Donc, ils savent d'emblée comment faire pour avoir ces financements-là. Et comme l'enveloppe ne grossit pas, ça fait qu'il y a pas de places pour les nouveaux organismes qui viennent avec de nouveaux besoins.

2505

Et ce qui est d'autant plus difficile et curieux, c'est qu'au fil du temps on ne regarde pas, on ne vient plus questionner l'efficacité de l'action des organismes qui reçoivent les plus gros financements. Alors ils ont compris comme c'est des financements par projet, alors on fait des projets. Le plus important, c'est faire des rapports et faire des statistiques, et après on a le second financement. Personne ne vient questionner ce qu'il se passe en réalité sur le terrain.

2510

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2515

Ça va? Jean-François? Je crois que nous allons vous remercier madame Ngo Libong, merci beaucoup de ces précisions.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2520

Et nous allons maintenant appeler le dernier, mais non le moindre, monsieur Maurice Désiré Bakinde. Merci Monsieur.

M. MAURICE BAKINDE :

2525

Bien. Merci de me donner l'opportunité de m'exprimer là devant la commission. Mon exposé là touche à quelque chose qui, à la limite j'aurais pu ne plus rien dire parce qu'en parcourant la synthèse présentée par la commission là, au début du mois d'octobre, c'est très bien décrit de manière macro ce que je vais dire en micro.